

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Theratechnologies inc., qui sont présentés dans les pages qui suivent, ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société.

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice de jugements et d'estimations. La direction a établi ces montants de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous les égards importants. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport annuel est conforme aux données présentées dans les états financiers.

Pour assurer la justesse et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers consolidés, la direction de la Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. La direction estime que ces systèmes fournissent un degré raisonnable d'assurance que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, et que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et préservés.

Le conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de vérification, est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité de vérification, dont aucun des membres ne participe aux activités quotidiennes de la Société, est nommé par le conseil d'administration. Tous les membres de ce comité ont des compétences financières. Ce comité rencontre périodiquement la direction, ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes liés aux processus de communication de l'information financière, de vérification et de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chacun s'acquitte adéquatement de ses responsabilités et afin de revoir les états financiers avec les vérificateurs externes.

Le comité de vérification fait part de ses constatations au conseil d'administration lorsqu'il approuve la publication des états financiers à l'intention des actionnaires. De plus, le comité de vérification étudie, afin de soumettre à l'examen du conseil d'administration et à l'approbation des actionnaires, la reconduction du mandat des vérificateurs externes.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par les vérificateurs externes, KPMG s.r.l./SENCRL, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification afin de présenter leurs constatations quant à l'exactitude de la présentation de l'information financière et de l'efficacité des contrôles internes.



Yves Rosconi

Président et chef de la direction



Luc Tanguay

Premier vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada

Le 23 janvier 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Theratechnologies inc. aux 30 novembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2008 et 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 23 janvier 2009

BILANS CONSOLIDÉS

30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars)	2008	2007
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	133 \$	2 578 \$
Placements obligataires	10 955	27 466
Débiteurs	610	451
Crédits d'impôt à recevoir	1 784	1 418
Fournitures de recherche	301	2 110
Frais payés d'avance	397	414
	14 180	34 437
Placements obligataires	35 249	30 324
Placements dans des sociétés publiques	41	635
Immobilisations (note 4)	1 299	1 722
Autres éléments d'actif (note 5)	3 375	7 472
	54 144 \$	74 590 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 198 \$	8 613 \$
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 6)	269 219	238 842
Surplus d'apport	5 585	4 807
Cumul des autres éléments du résultat étendu	372	(333)
Déficit	(228 230)	(177 339)
	(227 858)	(177 672)
Total de l'avoir des actionnaires	46 946	65 977
Engagements (note 9)		
Événements postérieurs à la date du bilan (note 15)		
	54 144 \$	74 590 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,



Paul Pommier

Administrateur



Jean-Denis Talon

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2008	2007
Revenus		
Redevances, technologies et autres (note 7)	214 \$	638 \$
Intérêts	2 427	2 496
	2 641	3 134
Coûts et frais d'exploitation		
Recherche et développement	35 326	31 866
Crédits d'impôt	(2 111)	(1 652)
	33 215	30 214
Frais généraux et administratifs	6 185	7 260
Frais de vente et de développement de marché	3 811	2 351
Brevets, amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif (note 5)	5 581	840
Frais liés au processus de révision stratégique et à une entente de collaboration et de licence (note 15 A)	2 224	—
	51 016	40 665
Perte d'exploitation avant l'élément ci-dessous	(48 375)	(37 531)
Perte réalisée sur cession et dépréciation de placements dans des sociétés publiques (note 11 B)	(578)	(57)
Perte nette	(48 953) \$	(37 588) \$
Perte de base et diluée par action (note 6 C)	(0,85) \$	(0,71) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	57 415 468	52 581 559

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars)	2008	2007
Perte nette	(48 953) \$	(37 588) \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente	133	(496)
Ajustement de reclassement des gains et pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente (note 11 B)	572	84
Résultat étendu	(48 248) \$	(38 000) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars)	Capital-actions		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Déficit	Total
	Nombre	Dollars				
Solde au 30 novembre 2006	46 775 359	177 552 \$	3 486 \$	— \$	(136 563) \$	44 475 \$
Modifications de conventions comptables (note 2 A)	—	—	—	79	—	79
Émission d'actions (note 6)	6 888 074	57 879	—	—	—	57 879
Frais d'émission d'actions	—	—	—	—	(3 188)	(3 188)
Exercice d'options d'achat d'actions						
Contrepartie monétaire	867 700	2 392	—	—	—	2 392
Valeur attribuée	—	1 019	(1 019)	—	—	—
Rémunération à base d'actions	—	—	2 340	—	—	2 340
Perte nette	—	—	—	—	(37 588)	(37 588)
Variation des gains et pertes latents sur						
les actifs financiers disponibles à la vente	—	—	—	(412)	—	(412)
Solde au 30 novembre 2007	54 531 133	238 842	4 807	(333)	(177 339)	65 977
Émission d'actions (note 6)	3 564 291	29 899	—	—	—	29 899
Frais d'émission d'actions	—	—	—	—	(1 938)	(1 938)
Exercice d'options d'achat d'actions						
Contrepartie monétaire	119 666	397	—	—	—	397
Valeur attribuée	—	81	(81)	—	—	—
Rémunération à base d'actions	—	—	859	—	—	859
Perte nette	—	—	—	—	(48 953)	(48 953)
Variation des gains et pertes latents sur les						
actifs financiers disponibles à la vente	—	—	—	705	—	705
Solde au 30 novembre 2008	58 215 090	269 219 \$	5 585 \$	372 \$	(228 230) \$	46 946 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars)	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(48 953) \$	(37 588) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	625	550
Amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif	5 398	562
Rémunération à base d'actions	859	2 340
Revenus non monétaires (note 7)	—	(619)
Perte réalisée sur cession et dépréciation de placements dans des sociétés publiques	578	57
	(41 493)	(34 698)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation		
Intérêts à recevoir sur les placements obligataires	405	(364)
Débiteurs	(134)	(137)
Crédits d'impôt à recevoir	(366)	493
Fournitures de recherche	582	368
Frais payés d'avance	17	(23)
Créditeurs et charges à payer	(1 277)	1 952
	(773)	2 289
	(42 266)	(32 409)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions	30 296	60 271
Frais d'émission d'actions	(1 930)	(3 193)
	28 366	57 078
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(301)	(547)
Acquisition d'autres éléments d'actif	(146)	(228)
Acquisition de placements obligataires	(17 987)	(41 496)
Cession de placements obligataires	29 889	19 385
Cession de placements dans des sociétés publiques	—	779
	11 455	(22 107)
Variation nette des espèces	(2 445)	2 562
Espèces au début de l'exercice	2 578	16
Espèces à la fin de l'exercice	133 \$	2 578 \$

Se reporter à la note 11 pour les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

1. Constitution et nature des activités

La Société, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, découvre des produits thérapeutiques novateurs en vue de les développer et de les commercialiser, pour éventuellement générer des revenus soutenus. Toutefois, la Société est déjà en mesure de conclure des ententes de collaboration et de licence qui lui procurent des liquidités pour financer le développement de ses produits. La Société cible des besoins médicaux non comblés dans des marchés spécialisés et financièrement attrayants. La Société a complété, pour son composé le plus avancé, la tésamoréline, une étude clinique confirmatoire de phase 3 portant sur la lipodystrophie associée au VIH, un grave trouble métabolique associé à l'excès de graisse abdominale. La Société possède également d'autres projets à des stades de développement précoces.

2. Nouvelles normes comptables

A. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

À partir du début de son exercice 2008, la Société a adopté les recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), soit le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces chapitres ne traitent que des informations à fournir et de leur présentation et ils n'ont eu aucune incidence sur les résultats financiers de la Société (se reporter aux notes 12 et 13).

À partir du début de son exercice 2007, la Société a adopté les recommandations du chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, *Résultat étendu*, du chapitre 3251, *Capitaux propres*, du chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* et du chapitre 3865, *Couvertures*. Au 1^{er} décembre 2006, l'effet des modifications de conventions comptables de 79 \$ est inclus dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

B. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031, *Stocks*, qui remplace le chapitre 3030 et qui vise à harmoniser les dispositions des normes canadiennes concernant les stocks avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Le présent chapitre apporte des changements quant à l'évaluation des stocks et fournit des indications plus détaillées sur la détermination du coût, y compris sur l'imputation des frais généraux, réduit le nombre de méthodes permises pour la détermination du coût, exige l'application de tests de dépréciation et élargit les obligations d'information de manière à accroître la transparence. Le présent chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels de la Société des exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2008. Comme la Société ne détenait pas de stocks au 30 novembre 2008, l'adoption de ce chapitre n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplacera le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. La norme prévoit des directives sur la constatation des actifs incorporels conformément à la définition d'un actif et les critères pour la constatation d'un actif et apporte des éclaircissements sur l'application de la notion d'appariement des produits et des charges, sans égard au fait que ces actifs soient acquis séparément ou développés à l'interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts de la Société à compter du 1^{er} décembre 2008 et sera appliquée sur une base rétrospective. L'adoption de ce chapitre aura pour effet d'augmenter le déficit au 1^{er} décembre 2006 de 861 \$, correspondant aux montants des ajustements relatifs aux frais de brevets des périodes antérieures à cette date, d'augmenter la perte nette de 80 \$ en 2007 et de diminuer la perte nette de 342 \$ en 2008.

2. Nouvelles normes comptables (suite)

B. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé le fait que les principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront harmonisés avec les normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* « IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). La date de basculement s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels qui se rapportent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société sera tenue de présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2012 selon les IFRS. La Société veillera à harmoniser ses états financiers avec ces nouvelles normes en fonction du calendrier établi pour ce faire. La Société n'a pas déterminé quelle incidence l'adoption de ces normes aura sur ses états financiers consolidés.

3. Principales conventions comptables

A. CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Toutes les opérations intersociétés importantes et les soldes réciproques ont été éliminés.

B. QUASI-ESPÈCES

Les quasi-espèces se limitent aux placements qui peuvent aisément être convertis en espèces, dont les échéances initiales sont de trois mois ou moins et pour lesquels la valeur ne risque pas de changer de façon importante. Aux 30 novembre 2008 et 2007, il n'y avait pas de quasi-espèces.

C. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont inscrits au bilan consolidé et ils sont mesurés à la juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût après amortissement. L'évaluation ultérieure et la constatation des variations de la juste valeur des instruments financiers sont effectuées en fonction du classement initial de ces instruments. Les placements détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur, et tous les gains et les pertes sont comptabilisés au poste du résultat net dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur et les gains et les pertes découlant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit sorti du bilan ou qu'il y ait une dépréciation de cet actif se traduisant par une baisse durable de la juste valeur.

Les instruments dérivés sont constatés à titre d'actifs ou de passifs mesurés à la juste valeur à moins qu'ils n'aient pas à être traités à titre de dérivés, comme une opération normale d'achat et de vente. Certains instruments financiers incorporés dans d'autres contrats doivent également être mesurés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont constatées dans le résultat à moins que certaines conditions de la comptabilité de couverture ne soient remplies, conditions selon lesquelles une entreprise doit documenter, désigner et évaluer, en bonne et due forme, l'efficacité des opérations qui font l'objet de la comptabilité de couverture.

La Société a classé ses placements obligataires et placements dans des sociétés publiques à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et ils sont donc comptabilisés à la juste valeur. La Société a aussi classé les débiteurs à titre de prêts et créances et les créditeurs et charges à payer à titre d'autres passifs financiers et ils sont comptabilisés au coût après amortissement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Principales conventions comptables (suite)

D. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon les méthodes et les taux annuels/périodes suivants :

Élément d'actif	Méthode	Taux/période
Matériel informatique	Dégressive	50 %
Équipement de laboratoire	Dégressive et linéaire	20 % 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressive	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

E. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif comprennent, entre autres, les valeurs constatées relatives à la propriété intellectuelle, les frais de brevets et les fournitures de recherche.

Les valeurs associées à la propriété intellectuelle sont amorties sur une période de 20 ans en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les coûts des brevets ont trait aux coûts directs engagés aux fins de l'enregistrement de ces brevets et ne représentent pas nécessairement leur valeur actuelle ou future et le montant ultimement récupérable dépendra du succès de la commercialisation des produits y afférents. L'amortissement du coût des brevets est déterminé selon la durée de vie utile estimative, variant entre 5 et 17 ans, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les fournitures de recherche sont achetées à l'avance, tel que requis par les autorités réglementaires, afin d'être utilisées dans les études cliniques de la Société. Les fournitures de recherche que la Société ne prévoit pas utiliser dans l'année suivant la date du bilan sont classées à long terme.

F. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

La Société soumet les immobilisations et les autres éléments d'actif à long terme à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation ou de ces actifs peut ne pas être recouvrable.

La recouvrabilité des actifs destinés à être détenus et utilisés est mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à ses flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs que procureront vraisemblablement ces actifs. Une baisse de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur, à laquelle l'immobilisation serait mesurée, peut être établie sur la base d'informations ou de transactions comparables, ou d'autres techniques d'évaluation.

G. CONSTATATION DU REVENU

Les revenus tirés des contrats de recherche sont constatés lorsque les services à fournir sont rendus et que l'ensemble des conditions aux termes du contrat sous-jacent sont remplies. Les revenus faisant l'objet de paiements d'étape sont constatés seulement lorsque les événements spécifiés ont eu lieu et que le recouvrement est assuré.

3. Principales conventions comptables (suite)

G. CONSTATATION DU REVENU (SUITE)

Les paiements initiaux et les droits d'accès initiaux à la technologie sont reportés et constatés comme des revenus de façon systématique durant la période au cours de laquelle les biens ou services connexes sont livrés et dès que toutes les obligations sont remplies.

Les droits de licence sont constatés lorsque les conditions sont remplies ou que les événements sont réalisés aux termes du contrat de licence et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'une entente de coopération comprenant plusieurs composantes sont considérés comme des accords de prestations multiples générateurs de produits. Aux termes de ce type d'accord, il est nécessaire de distinguer les différentes unités de comptabilisation et de répartir les produits entre les différentes unités en fonction de leur juste valeur. Les paiements reçus dans le cadre de l'entente de coopération peuvent inclure des paiements initiaux ou par étapes, des contrats de recherche et les droits de licence et les redevances. Les revenus pour chaque unité sont constatés tel que décrit ci-dessus.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

H. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de recherche, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et des subventions, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont effectuées. Les dépenses de développement, déduction faite des crédits d'impôt, s'il y a lieu, sont capitalisées quand elles répondent aux critères de capitalisation selon les principes comptables généralement reconnus. Aucuns frais de développement n'ont été capitalisés au cours des exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007.

I. RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

La Société comptabilise les coûts de rémunération liés aux options attribuées à des salariés et non-salariés selon la méthode fondée sur la juste valeur estimée au moyen du modèle Black et Scholes. Conformément à cette méthode, les coûts de rémunération sont calculés à leur juste valeur à la date de l'attribution et sont passés en charges sur la période d'acquisition des attributions.

J. CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE

La contribution gouvernementale, qui consiste en subventions et en crédits d'impôt à la recherche, est constatée en tant que réduction des charges y afférentes et du coût de l'élément d'actif qui est acquis. La contribution gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront réalisés.

K. MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les éléments d'actif et de passif en question sont acquis ou les éléments de passif sont pris en charge. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses d'amortissement qui sont converties aux mêmes taux que ceux qui sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif correspondants. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net ou de la perte nette.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Principales conventions comptables (suite)

L. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La Société a recours à la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le bénéfice. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont constatés au bilan pour rendre compte des incidences fiscales futures des écarts entre la valeur des éléments d'actif et de passif présentés au bilan et leur valeur fiscale respective. Au besoin, une provision pour moins-value est inscrite pour ramener les actifs d'impôts à un montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis sur la base des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur lorsque les actifs seront réalisés et les passifs acquittés. L'incidence des variations des taux d'imposition est constatée dans l'exercice au cours duquel ces taux changent.

M. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est déterminé au moyen du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

La méthode du rachat d'actions est utilisée pour le calcul du résultat dilué par action. Aux fins de ce calcul, un nombre d'actions supplémentaires est calculé en supposant que les options et les bons de souscription d'actions en circulation, si elles sont dilutives, ont été levés et que le produit de ces opérations a servi à l'acquisition d'actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période couverte.

N. ESTIMATIONS

Pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard de l'actif et du passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour les périodes à l'égard desquelles des informations sont présentées. Les principaux éléments pour lesquels la direction doit faire des estimations concernent la durée de vie utile et le caractère recouvrable des actifs à long terme, y compris les immobilisations corporelles et les autres éléments d'actif, le montant des charges à payer pour les essais cliniques, la rémunération et autres paiements à base d'actions, ainsi que le montant et l'évaluation du caractère recouvrable des crédits d'impôt et des subventions, des placements et des impôts futurs. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

4. Immobilisations

			2008
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	682 \$	500 \$	182 \$
Équipement de laboratoire	1 824	1 427	397
Mobilier et équipement de bureau	1 015	700	315
Améliorations locatives	1 846	1 441	405
	5 367 \$	4 068 \$	1 299 \$

4. Immobilisations (suite)

	2007		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	645 \$	415 \$	230 \$
Équipement de laboratoire	1 756	1 314	442
Mobilier et équipement de bureau	989	624	365
Améliorations locatives	1 840	1 155	685
	5 230 \$	3 508 \$	1 722 \$

5. Autres éléments d'actif

	2008		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriété intellectuelle	7 670 \$	7 670 \$	— \$
Frais de brevets	2 092	1 493	599
Fournitures de recherche	2 751	—	2 751
Autres actifs	25	—	25
	12 538 \$	9 163 \$	3 375 \$

En 2008, la Société a radié des frais de brevets totalisant 287 \$ suite à la révision par la direction de la stratégie de développement et du choix spécifique d'une molécule pour le produit y afférent.

La Société a également effectué un test de dépréciation de la propriété intellectuelle incluse au poste « Autres éléments d'actif » suite à la révision par la direction de la stratégie de développement de nouveaux produits issus de celle-ci. Par conséquent, en 2008, la Société a radié la valeur comptable relative à cette propriété intellectuelle. La baisse de valeur de 4 571 \$ est incluse dans la rubrique « Brevets, amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif » aux états consolidés des résultats.

	2007		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Propriété intellectuelle	7 670 \$	2 713 \$	4 957 \$
Frais de brevets	1 993	1 052	941
Fournitures de recherche	1 524	—	1 524
Autres actifs	50	—	50
	11 237 \$	3 765 \$	7 472 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

6. Capital-actions

	2008	2007
Autorisé en nombre illimité et sans valeur nominale		
Actions ordinaires		
Actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries		
Émis		
58 215 090 actions ordinaires (54 531 133 en 2007)	269 219 \$	238 842 \$

2008

Le 13 février 2008, la Société a effectué un appel public à l'épargne pour la vente et l'émission de 3 500 000 actions ordinaires, pour une contrepartie en espèces de 29 750 \$. Les frais d'émission se sont élevés à 1 938 \$.

En 2008, la Société a également reçu des souscriptions d'une valeur de 149 \$ pour l'émission de 64 291 actions ordinaires dans le cadre de son régime d'achat d'actions.

Toutes les émissions d'actions ont été effectuées pour des contreparties en espèces.

2007

En 2007, la Société a effectué un appel public à l'épargne pour la vente et l'émission de 6 875 000 actions ordinaires, incluant l'option aux fins d'attributions excédentaires, pour une contrepartie de 57 750 \$. Les frais d'émission se sont élevés à 3 188 \$.

En 2007, la Société a également reçu des souscriptions d'une valeur de 129 \$ pour l'émission de 13 074 actions ordinaires dans le cadre de son régime d'achat d'actions.

Toutes les émissions d'actions ont été effectuées pour des contreparties en espèces.

A. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction, employés, chercheurs et consultants en vertu duquel des options non cessibles pour l'achat d'actions ordinaires peuvent leur être octroyées. La date d'exercice d'une option ne peut excéder de 10 ans la date de son octroi. Un nombre maximum de 5 000 000 d'options peut être octroyé en vertu du régime. En général, les options sont acquises lors de l'octroi ou sur une période variant de 0 à 5 ans. Au 30 novembre 2008, 1 748 834 options pouvaient encore être octroyées par la Société.

6. Capital-actions (suite)

A. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ (SUITE)

Le nombre d'options non exercées a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

	Options	Moyenne pondérée des prix d'exercice par action
Options au 30 novembre 2006	2 551 000	4,26 \$
Octroyées	608 500	9,41
Exercées	(867 700)	2,76
Annulées et expirées	(84 167)	2,80
Options au 30 novembre 2007	2 207 633	6,32
Octroyées	111 000	7,98
Exercées	(119 666)	3,32
Annulées	(37 167)	9,57
Options au 30 novembre 2008	2 161 800	6,52 \$

Le tableau suivant renferme des informations sur les options d'achat d'actions au 30 novembre 2008 :

Fourchette de prix	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (ans)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
1,20 \$ - 2,00 \$	640 008	7,01	1,60 \$	535 000	1,65 \$
2,01 - 2,75	141 459	5,85	2,59	141 459	2,59
2,76 - 3,75	50 000	6,17	3,60	40 000	3,67
3,76 - 4,60	—	—	—	—	—
4,61 - 6,00	83 500	1,64	5,24	83 500	5,24
6,01 - 9,00	625 333	6,85	8,18	519 666	8,16
9,01 - 13,50	570 000	5,30	10,84	413 331	10,69
13,51 - 15,30	51 500	2,28	15,15	51 500	15,15
	2 161 800	6,10	6,52 \$	1 784 456	6,32 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

6. Capital-actions (suite)

B. RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

La juste valeur estimée des options octroyées a été évaluée à la date d'attribution à l'aide du modèle Black-Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	3,36 %	4,22 %
Volatilité	70,4 %	68,7 %
Durée de vie moyenne en années	6	6
Dividende	néant	néant

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement d'un bon du Trésor canadien sans coupon ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue de l'option. La volatilité est fondée exclusivement sur la volatilité historique équivalente à la durée de vie prévue. La durée de vie prévue des options tient compte du délai d'acquisition des droits à l'attribution, du terme de l'option et de la période moyenne pendant laquelle les options sont restées en cours dans le passé. Le dividende prévu a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à retenir la totalité des bénéfices pour financer ses activités et sa croissance future.

Le tableau suivant indique la juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours des exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007 :

	Nombre d'options	Juste valeur pondérée à la date d'attribution
2008	111 000	5,16 \$
2007	608 500	6,10 \$

Le modèle Black-Scholes, utilisé par la Société pour calculer la valeur des options, ainsi que d'autres modèles reconnus, a été développé pour évaluer, sans restriction d'acquisition de droit, la juste valeur d'options pleinement transférables et circulant librement, une pratique qui diffère considérablement des attributions d'options d'achat d'actions de la Société. Ces modèles font appel à quatre hypothèses hautement subjectives, dont la volatilité future du cours de l'action et la durée de vie moyenne des options, qui contribuent considérablement au résultat du calcul.

6. Capital-actions (suite)

C. PERTE DILUÉE PAR ACTION

La perte diluée par action n'a pas été présentée, car l'effet des options en cours aurait été anti-dilutif. De plus, il y a 641 500 (251 500 en 2007) options qui pourraient avoir un effet dans le futur dans un tel calcul, puisque leurs prix d'exercice étaient supérieurs aux coûts moyens du marché au cours des périodes couvertes pour 2008 et 2007.

7. Redevances, technologies et autres

Le 26 septembre 2007, la Société a conclu une entente de licence en vertu de laquelle OctoPlus N.V. (« OctoPlus ») a acquis les droits exclusifs mondiaux pour le développement et la commercialisation du *Glucagon-like Peptide-1* (« GLP-1 ») de la Société, un portefeuille d'analogues pour le traitement du diabète et d'autres indications potentielles. La technologie de délivrance de médicaments d'OctoPlus, dans le domaine de la libération contrôlée, sera combinée à un analogue du GLP-1 de la Société afin de mettre au point un produit candidat qui pourrait réduire la fréquence des doses requises pour le traitement du diabète.

La Société a reçu 200 000 options d'achat d'actions d'OctoPlus lors de la signature de l'entente. De plus, en vertu des termes de l'entente, OctoPlus effectuera des paiements à la Société qui pourraient s'élever à 36 millions d'euros (approximativement 57 millions de dollars canadiens), pour le développement, les phases cliniques et la commercialisation d'un produit. Des redevances sur les ventes annuelles nettes de tous les produits développés et commercialisés en vertu de cette entente pourront également être versées à la Société. OctoPlus sera responsable de tous les coûts de développement futur du portefeuille de produits GLP-1.

Étant donné que la Société n'a pas l'obligation de fournir des services selon cette entente, la juste valeur de 619 \$ des options d'achat d'actions reçue à la signature de l'entente a été constatée comme revenu par la Société. Les options ont une durée de vie contractuelle de 10 ans et peuvent être exercées au prix moyen des actions d'OctoPlus sur le marché au cours des 10 jours précédant la date de l'entente. Les options octroyées par OctoPlus ont été classées à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et sont donc comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur estimée des options octroyées a été évaluée à l'aide du modèle Black-Scholes selon les hypothèses suivantes :

	30 novembre 2008	30 novembre 2007	26 septembre 2007
Taux d'intérêt sans risque	2,44 %	3,8 %	4,29 %
Volatilité	44,23 %	41,91 %	38,75 %
Durée de vie en années	8,8	9,8	10
Dividende	néant	néant	néant

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

8. Impôts futurs

Les éléments relatifs aux impôts sur le revenu s'établissent comme suit:

	2008	2007
Perte nette avant impôts	(48 953) \$	(37 588) \$
Taux d'imposition de base	31,0 %	32,0 %
Provision d'impôts sur le bénéfice calculé	(15 175)	(12 028)
Ajustements des impôts sur le bénéfice imputables aux éléments suivants:		
Impact de la diminution prévue du taux d'imposition fédéral:		
Diminution des actifs d'impôts futurs	5 910	926
Variation de la provision pour moins-value	(5 910)	(926)
Avantage fiscal éventuel, non constaté, découlant des pertes et autres		
déductions de l'exercice écoulé	17 307	10 075
Éléments non déductibles et autres	(2 132)	1 953
	— \$	— \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Pertes reportées	16 045 \$	11 434 \$
Dépenses de recherche et de développement non utilisées	26 591	30 976
Immobilisations	544	709
Frais d'émission d'actions	1 174	1 127
Propriété intellectuelle et frais de brevets	16 248	4 854
Déductions disponibles et autres	4 183	5 621
	64 785	54 721
Passifs d'impôts futurs		
Propriété intellectuelle	—	(1 333)
	64 785	53 388
Moins provision pour moins-value	(64 785)	(53 388)
Actif d'impôts futurs net	— \$	— \$

En estimant la réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction considère s'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs se réalisent. Leur réalisation est sous réserve de l'établissement de bénéfices imposables dans le futur.

8. Impôts futurs (suite)

Au 30 novembre 2008, la Société disposait des déductions, des pertes et des crédits suivants :

	Fédéral	Provincial
Dépenses de recherche et de développement, sans limite de temps	95 467 \$	103 118 \$
Pertes reportables jusqu'en :		
2014	9 603 \$	— \$
2015	275	—
2027	7 638	7 628
2028	46 520	46 475
	64 036 \$	54 103 \$
Crédits d'impôt inutilisés échéant en :		
2013	559 \$	
2014	1 597	
2015	1 863	
2026	2 178	
2027	3 000	
2028	3 328	
	12 525 \$	
	Fédéral	Provincial
Frais d'émission d'actions	4 047 \$	4 047 \$
Excédent de la valeur fiscale de la propriété intellectuelle et des frais de brevets		
sur la valeur comptable	60 414	60 390
Excédent de la valeur fiscale des immobilisations sur la valeur comptable	2 616	1 280

9. Engagements

A. LOCATION DES LOCAUX

La Société loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant en avril 2010. Les paiements minimums exigibles selon les termes de ce contrat sont les suivants :

2009	816 \$
2010	340
	1 156 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

9. Engagements (suite)

A. LOCATION DES LOCAUX (SUITE)

La Société a donné au bailleur en garantie une lettre de crédit irrévocable d'un montant de 505 \$, ainsi qu'une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 1 150 \$ et couvrant tous les biens meubles corporels se trouvant dans les locaux loués par la Société. Cependant, cette hypothèque peut être subordonnée à celles d'institutions prêteuses. Ce contrat de location est assorti de clauses de réduction progressive du montant de la lettre de crédit à compter de 2004 ainsi que d'une option d'achat de l'immeuble et du terrain et d'une option de renouvellement.

Aux 30 novembre 2008 et 2007, la Société n'avait inscrit aucun passif à l'égard de cette garantie puisqu'elle ne prévoit faire aucun paiement au titre de la garantie. La direction a déterminé que la juste valeur des obligations réelles, dont elle devrait s'acquitter aux termes de la garantie advenant des événements ou des conditions spécifiques déclenchant sa réalisation, se rapprochait des coûts engagés pour obtenir la lettre de crédit.

B. MARGE DE CRÉDIT

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum de 1 800 \$, portant intérêt au taux de base majoré de 0,5 %, couverte par les placements obligataires. La valeur marchande des placements doit en tout temps être équivalente à 150 % des avances utilisées sur la marge de crédit. Dans l'éventualité où cette valeur marchande était inférieure à 7 000 \$, la Société devrait consentir, en faveur de la banque, une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 1 850 \$ grevant des valeurs mobilières jugées satisfaisantes par la banque.

Aux 30 novembre 2008 et 2007, à l'exception de la lettre de crédit mentionnée en (A) ci-dessus, la marge de crédit dont bénéficie la Société n'avait pas été utilisée.

10. Licences

En plus des produits détenus en propriété exclusive, la Société possède certaines licences exclusives lui permettant de mettre en marché ou de commercialiser la propriété intellectuelle tirée d'activités confiées à certains centres de recherche. En vertu de telles licences, la Société s'est engagée à verser des redevances sur les ventes nettes de ses produits commercialisés ou, selon le cas, sur les sommes reçues en vertu d'une sous-licence, sous réserve de l'application des dispositions de ces ententes.

11. Informations supplémentaires

A. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie:

	2008	2007
Acquisition d'immobilisations incluse dans les créditeurs et charges à payer	48 \$	147 \$
Acquisition d'autres éléments d'actif incluse dans les créditeurs et charges à payer	17	64
Frais d'émission d'actions inclus dans les créditeurs et charges à payer	8	—

11. Informations supplémentaires (suite)

B. En 2008, la Société a reclassé dans les résultats nets 572 \$ des pertes réalisées découlant des actifs financiers disponibles à la vente, antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. La perte réalisée inclut une perte pour moins-value durable de 578 \$ liée aux options d'achat d'actions d'OctoPlus.

En 2007, la Société a reclassé dans les résultats nets 84 \$ de pertes réalisées découlant des actifs financiers disponibles à la vente, antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. La perte réalisée incluait un gain de 537 \$ sur la cession du placement dans Sonomed inc. (anciennement Andromed Inc.). En 2007, la Société a reçu 628 \$ pour le rachat des actions de Sonomed qu'elle détenait. En 2007, la Société a également cédé la totalité de sa participation dans Thallion Pharmaceutiques inc. (anciennement Ecopia BioSciences inc.) pour 151 \$, réalisant une perte de 594 \$.

Au 30 novembre 2008, le cumul des autres éléments du résultat étendu consistait en un gain non réalisé découlant des actifs financiers disponibles à la vente de 372 \$ (perte de 333 \$ au 30 novembre 2007).

C. La Société a encaissé 1 746 \$ de crédits d'impôt en 2008 (2 144 \$ en 2007).

D. Les éléments suivants ont été pris en compte dans l'établissement de la perte nette de la Société:

	2008	2007
Amortissement des immobilisations	625 \$	550 \$
Amortissement et dépréciation des autres éléments d'actif (note 5)	5 398	562

12. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de financer ses activités de recherche et de développement, ses frais généraux et administratifs, son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations et brevets. La Société essaie de gérer ses liquidités tout en minimisant la dilution pour ses actionnaires.

Pour financer ses activités, la Société a adopté une approche fondée presque exclusivement sur l'émission de capitaux sous forme d'actions ordinaires ainsi que de produits et redevances tirés de technologies à la suite de la clôture de la transaction décrite à la note 15. Depuis sa création, la Société a financé ses besoins en liquidités principalement grâce à des émissions publiques d'actions ordinaires et à des placements privés. La Société essaie autant que possible d'optimiser ses besoins de liquidités par des sources non dilutives, incluant des crédits d'impôt à l'investissement, des subventions, des revenus d'intérêts, ainsi que des produits et redevances tirés de technologies.

La politique de la Société est de maintenir au minimum son niveau d'endettement. La Société dispose d'une marge de crédit de 1 800 \$ pour ses besoins de financement à court terme. Au 30 novembre 2008, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

12. Informations à fournir concernant le capital (suite)

Au 30 novembre 2008, les espèces et placements obligataires s'élevaient à 46 337 \$ et les crédits d'impôt à recevoir, à 1 784 \$, soit une somme totale de 48 121 \$. Entre autres, après le 30 novembre 2008, la Société a reçu un montant brut de 36 951 \$ suite à la clôture de la transaction décrite à la note 15. La Société est d'avis que ses liquidités sont suffisantes pour financer ses propres activités d'exploitation et ses besoins en capitaux au cours du prochain exercice.

La politique générale de la Société à l'égard des dividendes est de ne pas en verser en espèces et de conserver les fonds disponibles pour financer sa croissance. Toutefois, le conseil d'administration pourrait décider, à l'occasion, de déclarer un dividende en biens si les circonstances le justifiaient.

La Société n'est soumise, en vertu de règles extérieures, à aucune exigence concernant son capital.

13. Gestion des risques financiers

La présente note renferme des informations sur la nature et l'étendue de l'exposition de la Société aux risques découlant de ses instruments financiers, ce qui englobe le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt et sur la façon dont elle les gère.

A. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. La Société effectue un suivi régulier de son exposition au risque de crédit et elle prend les mesures appropriées pour atténuer les probabilités que cette exposition se traduise par des pertes.

Les instruments financiers autres que les espèces qui pourraient exposer la Société à des risques de crédit consistent principalement en des placements obligataires. La Société investit ses espèces disponibles dans des titres hautement liquides à revenu fixe provenant d'organismes gouvernementaux, municipaux et paragouvernementaux (43 795 \$ au 30 novembre 2008), ainsi que d'entreprises bénéficiant de cotes de crédit élevées (2 409 \$ au 30 novembre 2008). Au 30 novembre 2008, la Société n'était exposée à aucun risque de crédit au-delà de la valeur comptable de ses placements obligataires.

B. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leurs échéances. Tel qu'il est indiqué à la note 12, la Société gère ce risque par la gestion de sa structure de capital. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Son conseil d'administration et/ou comité de vérification examine et approuve ses budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute opération importante conclue hors du cours normal des affaires.

La Société a adopté une politique de placement visant la sécurité et la préservation du capital afin de faire en sorte que ses besoins de liquidités soient satisfaits.

Les titres sont choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses et en fonction des taux d'intérêt en vigueur. Les placements obligataires viennent à échéance au cours des exercices terminés les 30 novembre suivants: 10 955 \$ en 2009, 14 367 \$ en 2010, 14 776 \$ en 2011 et 6 106 \$ en 2012.

13. Gestion des risques financiers (suite)

B. RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Ce qui suit indique les montants exigibles aux dates d'échéance contractuelle des passifs financiers, ainsi que les montants exigibles du contrat de location-exploitation, au 30 novembre 2008 :

	Total	Valeur comptable	Moins d'un an	De 1 à 3 ans
Créditeurs et charges à payer	7 198 \$	7 198 \$	7 198 \$	— \$
Contrat de location-exploitation	1 156	—	816	340
	8 354 \$	7 198 \$	8 014 \$	340 \$

C. RISQUE DE CHANGE

La Société est exposée au risque financier découlant de la fluctuation des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. Le risque de taux de change est limité à la partie des transactions d'affaires de la Société libellées en devises autres que le dollar canadien, essentiellement les dépenses de recherche et de développement engagées en dollars américains, en euros, et en livres sterling (« GBP »). La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

La Société gère le risque de taux de change en maintenant des espèces en dollars américains disponibles pour soutenir les dépenses prévues en dollars américains pour une période maximale de 12 mois. La Société considère que son exposition à la variation de l'euro et au GBP ne comporte pas pour le moment un risque de change important étant donné le volume limité de transactions que la Société effectue dans ces devises.

La Société estime que les résultats d'exploitation et de flux de trésorerie seraient touchés par une variation soudaine des taux de change, mais qu'elle ne diminuerait ou n'augmenterait pas sa capacité à honorer ses obligations en dollars américains.

Le tableau suivant indique les principaux éléments qui ont été exposés au risque de change au 30 novembre 2008 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 novembre 2008		
	\$US	EURO	GBP
Espèces	1	—	—
Débiteurs	—	—	—
Créditeurs et charges à payer	(2 589)	(159)	(348)
Éléments du bilan exposés au risque de change	(2 588)	(159)	(348)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2008 ET 2007

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

13. Gestion des risques financiers (suite)

C. RISQUE DE CHANGE (SUITE)

Les taux de change suivants sont ceux de l'exercice terminé le 30 novembre 2008 :

	Taux moyen 30 novembre 2008	Taux à la date du bilan 30 novembre 2008
\$US - \$CAN	1,0479	1,2370
EURO - \$CAN	1,5440	1,5711
GBP - \$CAN	1,9767	1,9060

Compte tenu des positions en devises de la Société indiquées ci-dessus et en supposant que toutes les autres variables demeurent inchangées, toute variation des taux de change présentés dans le tableau précédent à la suite d'une augmentation de 5 % du dollar canadien aurait diminué la perte nette comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	\$US	EURO	GBP
Diminution de la perte nette	129	8	17

Un recul hypothétique de 5 % du dollar canadien aurait eu une incidence équivalente, mais contraire sur les montants en devises indiqués ci-dessus, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées les mêmes.

D. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements obligataires à court terme de la Société sont investis dans des titres à taux fixes dont les échéances sont à court terme. Les placements obligataires à long terme sont également des instruments à taux fixes. Le risque que la Société réalise une perte à la suite de la diminution de la juste valeur des placements obligataires est limité car ces placements, même s'ils sont disponibles à la vente, sont généralement détenus jusqu'à leur échéance. Les gains ou pertes non réalisés sur placements obligataires sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Les espèces portent un taux d'intérêt variable. Les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer ne portent pas intérêt.

D'après la valeur moyenne des espèces portant intérêt à taux variable durant l'exercice terminé le 30 novembre 2008, une hausse hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt au cours de cette période aurait réduit les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et la perte nette de 31 \$; leur baisse hypothétique de 0,5 % aurait eu un effet contraire, mais équivalent.

14. Instruments financiers

A. VALEUR COMPTABLE ET JUSTE VALEUR

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme, incluant les espèces, débiteurs et créditeurs à payer, se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

Les placements obligataires et les placements dans des sociétés publiques sont présentés à la juste valeur estimée, déterminée par les prix cotés sur les marchés actifs.

B. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les intérêts créditeurs constituent les intérêts gagnés sur les liquidités et les placements obligataires.

C. PERTE DE CHANGE

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, une perte de change de 247 \$ a été incluse dans les frais généraux et administratifs (598 \$ en 2007).

15. Événements postérieurs à la date du bilan

- A. Le 28 octobre 2008, la Société a conclu une entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, Inc. (« EMD Serono »), une société membre du groupe de Merck KGaA, visant les droits exclusifs de mise en marché de la tésamoréline aux États-Unis pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients atteints du VIH souffrant de lipodystrophie (« produit initial »). Theratechnologies conserve tous les droits de mise en marché de la tésamoréline à l'extérieur des États-Unis.

Selon les termes de l'entente, la Société est responsable du développement du produit initial jusqu'à l'obtention de l'approbation de mise en marché aux États-Unis. La Société est également responsable de la production du produit et du développement d'une nouvelle formulation du produit initial. EMD Serono est responsable de mener les activités liées à la commercialisation du produit.

À la clôture de la transaction, le 15 décembre 2008, la Société a reçu un paiement de 30 000 \$US (36 951 \$CAN), lequel comprend un paiement initial de 22 000 \$US (27 097 \$CAN) et une souscription totalisant 8 000 \$US (9 854 \$CAN) en actions ordinaires de la Société par Merck KGaA au prix de 3,67 \$US (4,52 \$CAN) l'action. La Société pourrait recevoir jusqu'à 215 000 \$US (265 000 \$CAN), somme qui comprend le paiement initial de 22 000 \$US, l'investissement en capitaux propres de 8 000 \$US ainsi que des paiements qui sont tributaires de l'atteinte de certains objectifs en matière de développement, de réglementation et de vente. La Société aura également le droit de recevoir des redevances croissantes sur les ventes nettes annuelles de la tésamoréline aux États-Unis.

La Société pourra mener des activités de recherche et de développement pour des indications supplémentaires. EMD Serono aura également l'option de commercialiser de nouvelles indications pour la tésamoréline aux États-Unis. Si elle se prévaut de cette option, EMD Serono prendra en charge la moitié des coûts de développement liés à ces indications supplémentaires. La Société aura le droit, dans ce cas, sous réserve d'une entente avec EMD Serono, de participer à la promotion de ces indications supplémentaires.

Les frais associés au processus de révision stratégique et à la conclusion de l'entente de collaboration et de licence avec EMD Serono se sont élevés à 2 224 \$ en 2008 et les frais de transaction payables à la clôture sont estimés à 4 260 \$ pour l'année 2009.

- B. Le 18 décembre 2008, la Société a octroyé 590 500 options à un prix de levée de 1,80 \$ par action dans le cadre de son programme de rémunération.